



APPEL A PROJETS PRA/OSIM

Paris, le 02 janvier 2013

Dans le cadre de son dispositif **Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration** (PRA/OSIM) soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères, le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) vous adresse un appel à projets de développement local.

Cet appel à projets concerne des actions de développement local dans les domaines de la santé ; de l'éducation ; de l'eau ; du développement économique, rural, agricole et social, portées par des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) en direction des Pays suivants : Algérie, Arménie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cambodge, Cap Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Laos, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Nigéria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé, Sénégal, Somalie, Suriname, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam.

Le dispositif PRA/OSIM donne accès à un cofinancement pour des micro-projets dont le montant total n'excède pas 120 000 euros. Le cofinancement maximum sollicité au PRA/OSIM ne peut être supérieur à 70% du montant total du projet et est plafonné à 20 000 euros.

Les dossiers complets de candidature (3 exemplaires du dossier administratif, 3 exemplaires du dossier technique et financier, ainsi que la version électronique du dossier technique et financier sur clé USB ou CD) sont à retourner **impérativement par voie postale, en recommandé avec accusé de réception, avant le 2 avril 2013 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

FORIM
Secrétariat Technique du PRA/OSIM
14 Passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 46 07 61 80 - Email : praosim@forim.net

Le Secrétariat Technique du PRA/OSIM se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Il pourra notamment vous renseigner sur le calendrier des réunions d'information, des ateliers d'écriture et des formations qui seront organisés en France dans le cadre de cet appel à projets. Il pourra également vous orienter vers des Opérateurs d'Appui labellisés, pour vous aider à formaliser vos projets. Le recours à un Opérateur d'Appui est obligatoire.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

Jean-Charles AHOMADEGBE
Président du FORIM